

AVIS D'IMPOSITION
TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département, la région
et divers organismes

2010



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IRÈS BRUNOY
26 ROND-POINT DU DONJON
91805 BRUNOY CEDEX

Brumy



M REVELLAT PHILIPPE LOUIS
EPX STROPIANO EVELYNE
129 BD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Vos références

Numéro fiscal : 19 53 845 957 154 C
Référence de l'avis : 10 91 4055093 11
Numéro de propriétaire : 114 R01348U
Numéro de contrat de prélèvement à l'échéance :
si vous avez choisi ce mode de paiement

Débiteur(s) légal(aux) :
M REVELLAT PHILIPPE LOUIS
EPX STROPIANO EVELYNE

129 BD PASTEUR

94360 BRY SUR MARNE
PROP/INDIVIS 4101 MBKZWW C
MME REVELLAT EVELYNE JEANNE
NEE STROPIANO
PROP/INDIVIS MBKZWZ

Numéro de rôle : 221
Établi à la date du : 06/08/2010
Date de mise en recouvrement : 31/08/2010

Votre situation

Montant de vos taxes foncières : 809,00 €

Somme à payer : 809,00 €

Date limite de paiement : 15/10/2010

MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

ATTENTION : l'enveloppe retour est réservée au paiement par TIP ou par chèque bancaire.
Ne joignez aucun autre document (sauf votre RIB si nécessaire).

Partir à détacher suivant le pontille

➤ Sans vous déplacer, par téléphone : Centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)*
Centre prélèvement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement :
0 810 012 011 * _ courriel : cps.lyon@finances.gouv.fr

* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)

➤ Sans vous déplacer, par internet : impots.gouv.fr, pour consulter votre compte fiscal, réaliser des démarches ou payer

➤ Sur place : Pour simplifier vos démarches, vous pouvez désormais obtenir les renseignements et documents fiscaux ainsi que déposer vos dossiers fiscaux, à votre choix, aux deux guichets suivants de votre Centre des finances publiques.

Pour obtenir des réponses plus détaillées auprès d'un guichet du Centre des finances publiques :

• Sur le montant de votre impôt

CDIF CORBEIL SECT. 1ER SECTEUR

75B RUE FERAY

91107 CORBEIL ESSONNES CEDEX

Tél : 01 60 90 61 11 Courriel : cdif.corbeil@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil du public : LUN A VEN 8H45-12H 13H30-16H15 ET SUR RDV JUSQU'A 17H00

• Sur le paiement de votre impôt

TRES. BRUNOY

26 ROND POINT DU DONJON 91805 BRUNOY CEDEX

Tél : 01 60 46 03 03 Courriel : t091005@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil du public : avec ou sans rendez-vous 9H/16H TLJ SAUF SAMEDI

TAXES FONCIÈRES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 910 ESSONNE

Commune : 114 A BRUNOY

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement ①	Taxe ordures ménagères ①	TOTAL des cotisations
Taux 2009	17,25 %	0,678 %	0,583 %	9,65 %	1,27 %	0,159 %	8,79 %	
Taux 2010	17,25 %	0,707 %	0,583 %	9,99 %	1,27 %	0,156 %	9,36 %	
Adresse	3B IMP DE BRIE							
Base	1907	1907	1907	1907	1907	1907	1907	
Cotisation	329	13	11	191	24	3	178	749
Propriétés bâties								
Adresse								
Base								
Cotisation								
Cotisations								
2009	325	13	11	182	24	3	166	
2010	329	13	11	191	24	3	178	
Variation en % ②	+1,23 %	0 %	0 %	+4,95 %	0 %	0 %	+7,23 %	
Propriétés non bâties								
	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement ④	Chambre d'agriculture	
Taux 2009	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2010	%	%	%	%	%	%	%	
Bases terres non agricoles								
Bases terres agricoles								
Cotisations								
2009								
2010								
Variation en % ②	%	%	%	%	%	%	%	
Dégrèvements jeunes agriculteurs des propriétés non bâties				Base du forfait forestier ⑤	Majoration base terr. constr. ⑥	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base "Etat"						X		
Base "Collectivités"								
Frais de gestion de la fiscalité directe locale ③								60
Dégrèvement "Habitation principale" ⑦								
Dégrèvement JA "Etat" ⑧								
Dégrèvements JA "collectivités" ⑨								